La ballade des pendus pour mezzo-soprano, clarinette, quatuor à cordes et piano

poème de François Villon

composition: 1988

commande de l'entreprise Prats et Bonany pour le Festival de Reims 1988

création : 1988, Reims, Palais du Tau, par Annie Tasset (sop.), Michel Bienaimé (cl.), le Quatuor Parisii et

Jacques Moreau (piano)

Durée: 20'

Éditeur : Billaudot

discographie : Annie Tasset (sop.), Michel Bienaimé (cl.), le Quatuor Parisii, Jacques Moreau (piano), dir. François Boulanger, 1989 (BNL, « Festival Reims- Champagne-Ardenne» BNL 112752 A) également au répertoire d'Isabel Soccoja (mezzo), Yves Sévère (cl.), le Quatuor Liger, Yves Marat (piano), l'Atelier Musical de Touraine, l'ensemble 2E2M, Nvart Andreassian, Philippe Aïche, Franck Ollu et Ludovic Potié (dir.)

À la lecture de l'« Épitaphe de Villon, en forme de ballade », chacun, je pense, aura été marqué par la vision (historique ou légendaire) du poète reconnaissant, du fond de sa prison, que c'est « par justice » qu'il a été condamné, et nous implorant, nous, ses semblables, de prier pour qu'il lui soit pardonné. Cet équilibre entre réalisme et espoir, Villon ne l'applique pas qu'à lui-même : dépassant le cadre de sa propre destinée, c'est à tous ses « frères humains » qu'il adresse le message de l'humanisme chrétien .

En mettant en musique la « Ballade des pendus », je n'ai rien cherché d'autre que de laisser s'épanouir la musicalité du texte de François Villon, dans sa sobriété et sa puissance d'expression tout à la fois. Mon premier travail fut d'ailleurs d'écrire la seule partie vocale. J'ai tenu également à mettre en valeur la construction du poème (en trois strophes et un envoi) en intercalant deux commentaires purement instrumentaux, l'un à la suite de la première strophe, l'autre dans le prolongement de la deuxième. La troisième strophe, elle, fait irruption dans l'ensemble de la pièce comme un scherzo au milieu d'une symphonie; car c'est une danse, dans l'esprit des danses



macabres médiévales. Quant à l'envoi final, ce n'est ni plus ni moins qu'une prière, puisque cette fois Villon s'adresse directement au « Prince Jésus » pour obtenir miséricorde ; les cinq dernières notes de la partie de premier violon, dans le suraigu, citent le début d'une antienne grégorienne : « In paradisum »...

Écrite en 1988, la « Ballade des pendus » m'a été commandée par l'entreprise rémoise Prats et Bonany sur la proposition du clarinettiste Michel Bienaimé (à qui l'œuvre est dédiée), lequel, en compagnie d'Annie Tasset, soprano, du quatuor Parisii et de Jacques Moreau, piano, en donnèrent la première audition lors du Festival de Reims. Placés sous la direction de François Boulanger, les mêmes musiciens en réalisaient peu après le premier enregistrement discographique.

Vincent Paulet